

Après avoir suivi et être intervenu dans le débat public sur l'extension de Port la Nouvelle, il est utile de rappeler les raisons de ces interventions.

En lisant le verbatim du débat de Castelnau-dary, où je n'ai pu venir pour des raisons familiales, j'ai noté que Monsieur le Maire de Castelnau-dary a cité le fluvial comme un des moyens d'acheminer les productions du Lauragais à Port la Nouvelle. C'est un signe encourageant qu'il faut souligner dans la ville où se trouve le siège d'Arterris

C'est en découvrant qu'il n'était nulle part fait mention dans le projet de la connection fluviale du port qu'en tant qu'administrateur de la Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale, de gérant de la société Fretsud, et d'adhérent à EELV, j'ai décidé d'intervenir dans ce débat.

A la question: pourquoi n'est-il pas mentionné cet embranchement dans le dossier, je n'ai pas reçu de réponse. Mais le fait de prendre la parole a eu pour résultat de remettre cette question sur la table, question qui sera posée à nouveau à la Région pour qu'elle se positionne sur le sujet de l'avenir du transport dans le cadre plus général de la question de l'avenir du canal du Midi.

Pour quelles raisons se poser la question du transport?

-Il y a des demandes de la part des chargeurs qui nous arrivent sans cesse dès qu'ils s'aperçoivent des possibilités offertes par cet axe de communication entre Atlantique et Méditerranée.

-VNF a enfin décidé de se positionner en faveur du transport (voir: <http://midi-pyrenees.france3.fr/emissions/la-voix-est-libre>http://www.dailymotion.com/video/xyp6t1_le-canal-du-midi-en-danger_tv?start=7#.UWHSqqKpqSo)

-Les engrais arrivant à PLN, les céréales qui y sont chargées, les ciments, les produits pétroliers, les combustibles alimentant la cimenterie, les enrochements même qui serviraient à la construction des digues, les déchets recyclables: cartons, papiers, verre, le bois énergie, et d'autres produits encore sont susceptibles d'emprunter la voie d'eau. En ce moment une péniche livre les colis dans Paris, une autre va faire pareil à Toulouse, deux projets portés par la société de transport routier Labatut.

Preuve que même les camionneurs ont une meilleure vue à long terme que nos politiques qui n'ont vu que le tourisme pour faire vivre le canal.

Chaque intervention lors du débat aura apporté un argument en faveur de l'utilisation du canal pour le transport de marchandise: volonté de la Région de favoriser le report modal, accent mis sur la liaison avec l'hinterland et la Région Midi Pyrénées, liaison inter-portuaire.

Il faut rappeler que Port la Nouvelle est relié au réseau fluvial européen au gabarit Freycinet, si ce n'est la pente d'eau de Béziers qui est arrêtée, et qu'il serait urgent de remettre en route pour désengorger les écluses de Fonserrannes. Cela permettrait le passage de péniches de 200 à 250 tonnes. Il y a eu avant l'arrêt du fonctionnement de cette pente d'eau des péniches de 38 mètres qui ont livré des pièces à Port la Nouvelle en provenance du réseau national.

Le retour des péniches chargées aurait aussi l'intérêt de participer à l'entretien du canal, en entretenant le chenal par autocurage.

Créer des emplois pérennes autour d'une activité tout au long de l'année sur le canal, en construisant de nouvelles unités aux nouvelles normes environnementales, participer à la réduction des GES, faire du report modal, redonner une image positive au canal aux berges dénudées, voilà ce que peut apporter le retour des péniches de transport sur le canal du Midi.

Jean-Marc Samuel
Administrateur CNBA